Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 10

Artikel: La vie de l'homme : (conte arabe)
Autor: C.-R.-C.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-196124

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trente-cinquième année. N° 10. Samedi 6 mars 1897.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
Suisse : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
Etranger : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — **Suisse** : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — **Réclames** : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La fièvre des affaires.

La fièvre des affaires se montre un peu partout, même dans les circonstances les plus tristes. Il y a quelques semaines, la *Feuille d'Avis* racontait qu'à l'occasion du décès d'un riche propriétaire de Versailles, deux entrepreneurs des pompes funèbres vinrent faire leurs offres de services à la famille, cherchant avec une insistance inouïe à se supplanter réciproquement. Ce fut au point que le jour des obsèques ils se présentèrent ensemble et eurent une altercation si scandaleuse que la police dut intervenir et mettre fin à cette scène en donnant la préférence à celui qui représentait le bureau officiel.

Il y a en effet à Paris de nombreuses agences de funérailles qui se font une concurrence dont nous n'avons aucune idée. Les représentants de ces agences, constamment à l'affût des décès, se chargent de régler les funérailles sur le coût desquelles ils perçoivent une commission de 5 %. Et, comme on peut le supposer, ils ont tout intérêt à grossir le chiffre de la dépense.

Mais ne pouvant avoir connaissance de tous les décès et être partout à la fois, ces représentants ont organisé un service de renseignements très rapide qui leur permet de se présenter immédiatement dans les familles en deuil. Ils se sont à cet effet assurés — moyennant une rétribution — le concours d'un grand nombre de concierges, de sacristains, de garçons de pharmacie et de garde-malades.

Les garçons de pharmacie leur sont très précieux, paraît-il, car certains médicaments leur indiquent d'une manière presque sûre la fin prochaine d'un malade.

On comprend qu'un agent des funérailles qui sait s'entourer de tels éléments d'investigation est à même de suivre jour par jour la marche d'une maladie mortelle et d'empêcher un concurrent de lui souffler l'affaire : C'est au plus habile. Le *Petit Parisien* a raconté il y a quelques années, au sujet de cette industrie, des choses vraiment incroyables. Les voici :

« Dans une riche maison d'un arrondissement riche, une dame d'un certain âge, phtisique au dernier degré, était considérée comme perdue. Chaque jour, entre midi et une heure, un monsieur très bien mis venait s'enquérir de sa santé, à la grande surprise de la concierge, qui ne connaissait nullement cet ami bienveillant et si discret qui n'avait jamais laissé sa carte de visite.

La malade renait un beau jour. Les maladies de poitrine ont de tels caprices ! La concierge fait part des visites quotidiennes de ce personnage mystérieux..... « Mais qu'il monte donc me voir ! Dites-le-lui demain. »

La commission fut faite. Le monsieur très bien mis ne put s'empêcher de remercier de cette marque d'attention..... et de détaler au plus vite. C'était, on l'a deviné, un agent de funérailles qui voyait l'affaire lui échapper. »

Voici un autre fait beaucoup plus extraordinaire :

« Un monsieur avait envoyé à Cannes sa femme dangereusement malade. Un jour, de grand matin, une personne inconnue se présente chez lui et demande à lui parler pour affaires personnelles. Etonné de cette singulière manière de se présenter, il refuse sa porte. On insiste. Il se décide à recevoir.

— Monsieur, lui dit l'inconnu — très correct comme toujours, — je me permets de me présenter à vous pour vous faire mes offres de service.

— Quelles offres ? Quels services ?

— Pardonnez-moi, répartit l'interlocuteur, d'insister dans les circonstances pénibles où vous êtes...

— Quelles circonstances pénibles ? Que voulez-vous dire ?

— Mais, monsieur, je ne fais pas erreur. vous êtes bien monsieur X.... ?

— Oui.

— Et vous avez envoyé Mme X... à Cannes il y a six semaines.

— Oui, eh bien ?

— Alors, vous ignorez donc que madame est décédée cette nuit.....

On juge de la stupéfaction et de la douleur de M. X.... qui ne reçut confirmation du deuil qui le frappait qu'une demi-heure après le départ de l'agent de funérailles !

En résumé, le service des renseignements est tellement bien organisé que, à Paris, un agent sonne à la porte d'un domicile mortuaire moins d'une heure après le décès.

Et, successivement, cinq, six, sept, dix agents, toujours très corrects, une serviette d'avocat sous le bras, défilent les uns à la suite des autres pour faire leurs offres de service. »

La vie de l'homme.

(CONTE ARABE).

Allah, le tout-puissant, créa la terre et le reste ; puis, de toutes ses forces, il souffla contre l'homme pour lui donner la vie et la jouissance de tant de biens.

En créant l'homme il fixa la durée de sa vie à 30 ans. L'homme, content, fit une profonde révérence à Allah, le remercia de ses dons et s'en fut.

Après l'homme, Allah fit ses préparatifs pour former l'âne ; et lorsqu'il l'eût terminé, il lui accorda 20 ans. Mais l'âne se récria, disant : « Allah puissant et miséricordieux, pourquoi vivrais je aussi longtemps ?.. Par le fait que tu m'as donné la patience et l'endurance, je vais être chargé de lourds fardeaux, battu, maltraité, méprisé, mal nourri. Allah, pour que tout ce que tu fais soit bien fait, retranche-moi des années ! »

L'homme, qui probablement s'était caché derrière quelque buisson pour examiner comment Allah s'y prenait pour construire un âne, s'élança soudain et dit : « Allah ! ne pourrais-tu me donner les années dont ce baudet n'a que faire ? »

Et Allah accorda à l'homme dix années qu'il reprit à l'âne.

Après l'âne Allah créa le chien et lui donna le même nombre d'années qu'à l'âne. Comme celui-ci, le chien les refusa : « Non, dit-il, je ne veux pas servir mon maître si longtemps ; garder sa maison, son bétail, sa femme, son argent ; être battu et méprisé, puis, une fois vieux, mourir seul dans un coin. Allah ! tant d'années me seraient une charge et pour me contenter, reprends-en la moitié ! »

L'homme qui, décidément, voulait tout voir et tout entendre, tournait par là, prêtant l'oreille. Aussi, en entendant le chien, se trouva-t-il sur les lieux en deux ou trois enjambées.

Allah, qui lisait son désir dans ses yeux, n'attendit pas pour les lui accorder qu'il lui demandât les années dont le chien voulait se décharger. Ainsi aux années destinées à l'homme s'ajoutèrent encore celles dont l'âne et le chien ne voulurent point.

Puis ce fut le tour du singe de prendre vie ; et lorsque Allah, tout surpris, constata que ce genre d'individu ressemblait quelque peu à l'homme, il n'hésita pas à lui donner le même nombre d'années. Mais lorsque le singe entendit parler de trente ans, il se mit incontinent à pousser des cris perçants et à faire des grimaces si affreuses que Allah en fut presque effrayé et se mit à l'interroger.

« Je ne puis vivre aussi longtemps que ça, très sage Allah ! fit-il, je vais certainement devenir le jouet des hommes, qui seront jaloux de ce que je leur ressemble : ils me raviront ma liberté, m'enchaîneront et me tueront lorsque je serai trop vieux pour les amuser. »

Allah en eut pitié et lui reprit les années dont il ne se souciait guère.

L'homme, en un clin d'œil, apparut de nouveau. Allah se mit à sourire en le considérant et lui dit : « Tu as voulu des années, mon garçon, eh bien je crois que tu en auras suffisamment pour regretter parfois d'avoir imploré celles que l'âne, le chien et le singe ont refusées. »

Et Allah ne s'est pas trompé.

Si l'homme s'était contenté de ses trente ans, il les aurait passés dans la joie et le contentement ; puis il aurait quitté la terre en ne pensant que du bien de la vie ; car, jusqu'à trente ans, l'homme vit sans soucis ; il dépense ce qu'il gagne, il regarde joyeusement autour de lui et ne doute de rien.

Mais voilà que viennent les années qu'il a reprises à l'âne et il sent déjà la jeunesse s'en aller ; il abîme ses forces et se fatigue pour se ménager un morceau de pain pour ses vieux jours ; il s'acharne même pour avoir quelque chose à manger avec.

Ainsi passent les années de l'âne, puis viennent celles du chien, pendant lesquelles il sera lui-même transformé en dogue. Il montera la garde pour préserver des voleurs l'argent qu'il aura amassé ; il n'aura de repos ni jour ni nuit ; il prêtera l'oreille et criera au voleur chaque fois qu'il entendra un petit bruit, exactement comme un chien de garde qui aboie à tout propos.

Enfin, les années du singe arrivent ; l'homme est vieux et laid ; tout ce qu'il voit et entend lui

fait faire des grimaces et il ne cesse de demander à Allah de lui envoyer la mort.

* * *

Tous ceux qui liront ce petit récit vont jeter la pierre au premier homme, qui, seul, est responsable de la longueur de notre vie, dont chaque jour nous avons à nous plaindre. Et pourtant, tout au fond de leur cœur, dans un petit coin où ils n'aiment pas qu'un regard étranger pénètre, j'ai la persuasion qu'il y a cette pensée : « Pourvu que, après les trente années qui m'appartiennent légitimement, je puisse profiter encore de celles de l'âne, de celles du chien, et même de celles du singe !

C.-R.-C.

Une vengeance.

Morelles est un joli village que j'affectionne particulièrement, et vous feriez comme moi si vous connaissiez sa petite église, un bijou ciselé, son vieux château aux murs noirs, moussus et crevassés, et surtout l'emplacement même du village, qui, accroché comme par miracle au flanc de la montagne, semble un nid tombé de je ne sais où.

Dans ce coin que les géographes ne mentionnent pas, habitaient, il y a quelques années, un pauvre bûcheron et un riche fermier.

Tout le monde dans le pays connaissait le vieux Pierre et sa misérable hutte sur la lisière du bois, et, qu'on le rencontrât l'échine courbée sous le poids d'un fardeau ou la hache levée sur le tronc d'un arbre, chacun le saluait au passage d'un bonjour amical.

C'était un brave homme qui n'aurait point, comme on dit, fait du mal à une mouche, et qui, ayant passé les trois quarts de sa vie dans la solitude des forêts, conservait, malgré son grand âge, un cœur candide et bon.

Tout le monde connaissait aussi le fermier Michel Mérieux. On ne l'estimait guère, celui-là, et on ne l'aimait pas davantage !

Autant le premier restait jovial, serviable et franc, autant l'autre devenait de plus en plus avare et taciturne. Ajoutez à cela qu'il était supersticieux comme pas un, et vous saurez à quoi vous en tenir sur son compte.

Il aimait l'or avec passion, avec frénésie, et tout moyen lui paraissait propre à augmenter ses écus ; il va sans dire qu'il n'en dépensait pas un inutilement.

On ne le voyait jamais au cabaret, il ne donnait jamais un sou aux pauvres qui, le dimanche, lui tendaient la main à la sortie des offices, et le voyageur affamé pouvait bien frapper à sa porte en quête d'un morceau de miche ou d'un verre de vin, sa porte ne s'ouvrait point et son cœur non plus.

Pourtant, je vous l'ai dit, Michel Mérieux était riche.

Il passait avec raison pour le plus gros fermier de l'endroit et même des environs. Il possédait des vignes, des champs de blé et de grandes prairies dont il vendait cher le fourrage.

Et tout le monde se demandait à qui reviendrait cette fortune chaque jour augmentée et si parcimonieusement conservée, puisque le fermier était veuf, qu'il n'avait pas d'enfant et qu'on ne lui connaissait point de famille.

Quelle étrange idée eut donc le pauvre bûcheron d'aller emprunter de l'argent à Michel Mérieux.

Je sais bien qu'une fois, dans le temps, Michel lui avait dit, à la suite d'un service rendu :

— Quand tu auras besoin de moi, ne te gêne pas, un service en vaut un autre...

Maintenant, il avait besoin de lui, et, bien qu'il sût à quoi s'en tenir sur l'avarice sordide du vieux, il alla bonnement lui rappeler sa promesse avec la naïveté qui le caractérisait.

— Tu me sortiras d'un grand souci, dit-il ; mon garçon m'écrit qu'il est malade, et il me demande un peu d'argent. Je n'en ai point pour le moment, mais, vers la fin d'octobre, j'abattrai un côté du bois, rapport au chemin qu'on doit tracer, et je te rendrai alors les écus que tu me prêteras aujourd'hui.

— Je n'ai point d'écus à prêter, répondit le fermier. Les temps sont durs pour tout le monde, aussi bien pour moi que pour les autres.

Le bûcheron haussa les épaules.

— C'est que tu ne veux pas, dit-il, car tu gagnes gros d'argent, et tu n'es jamais à court. Tu m'aurais pourtant tiré d'un grand ennui !

— Je ne veux pas, que je te répète.

— Alors, continua le bûcheron, c'est que tu ne te souviens plus de ce que tu m'as dit un jour : « Un service en vaut un autre, et quand tu auras besoin de moi... »

— Bast ! c'est bien ancien ce que tu me rappelles là !

— Oui, oui, je sais ; mais, tout de même, j'exposais ma vie en te sortant de la maison de Jacques, où tu passais la nuit, et qui flambait pendant que tu dormais... Ce n'est point un reproche au moins, je ne t'en ai jamais parlé et je ne commencerais pas aujourd'hui, si ce n'était pour te rappeler ta promesse. Car, vois-tu, mon *fi* est malade, et il compte sur moi... à ton tour, c'est un fier service que tu me rendrais.

Et il ajouta tout bas, comme s'il avait honte de cette insistance :

— Tu lui sauverais la vie peut-être. Moi... j'ai bien exposé la mienne pour toi...

— La vie ! la vie ? grommela Michel Mérieux ; quand je prête, c'est mon argent que j'expose !

Et il ne prêta pas.

Un autre eut pitié du pauvre bûcheron qui, pour la première fois, connut, sinon la haine, du moins la rancune.

Il chercha à se venger de Michel sans cependant lui faire du mal, sans lui nuire, et, après avoir mûrement réfléchi, il partit une nuit que la lune argentait comme une aube, et se dirigea vers l'un des champs du riche fermier.

C'était en mars, et l'herbe pointait à peine. Tout au plus voyait-on à la cime des arbres quelques bourgeons grêles, mais la nature s'apprêtait déjà à se montrer pimpante et radieuse au premier appel du printemps.

Le bûcheron s'en fut au milieu des champs et là, à l'aide seulement d'un bâton, il traça au milieu des blés qui lèveraient bientôt de légers sillons de formes irrégulières et bizarres, jeta quelque chose dans ces sillons, les recouvrit de terre et s'en retourna ensuite tranquillement chez lui.

La nuit suivante, il recommença cette même opération dans un autre champ de blé, et encore deux nuits de suite, c'est-à-dire dans chaque terre de Michel Mérieux.

Et le matin, bien certain de n'avoir point été vu, le bûcheron reprenait son travail dans les bois, au-dessous des nids qui commençaient à jaser.

La saison fit prospérer le froment et les fleurs, et voici que, du matin au soir, il y eut une caravane de gens de Morelles, et même de tous les villages environnants, allant regarder l'étrange phénomène qui se passait dans les champs du fermier Mérieux.

Celui-ci, malade depuis quelque temps, ne se doutait de rien.

Aussi quelle ne fut pas sa surprise de voir un matin qu'il sortit pour la première fois, ce mot accusateur, tracé en gigantesques lettres de... fleurs au milieu de ses blés : « *Avare !* »

Oui, les marguerites, ces jolies fleurs qui parlent si doucement aux amoureux, se dressaient toutes sur leurs tiges et accusaient le vieil Harpagon.

— Avare ! lui dirent encore les bluets dans son autre champ.

— Avare ! répétèrent les coquelicots en lettres sanglantes.

Et les gens qu'il rencontrait disaient à haute voix :

— Avare ! avare !

Jusqu'au soir il lui sembla voir devant ses yeux et entendre bourdonner à ses oreilles le terrible mot.

Qu'est-ce que cela signifiait ? Comment cette accusation, d'abord chuchotée à voix basse par ceux qui le connaissaient, surgissait-elle de ses blés ?

Etait-ce parce qu'il refusait d'en donner une gerbe aux pauvres du pays ?

Comme il n'avait point la tête bien solide, ça faillit le rendre fou.

— Tu ne t'en défendras plus maintenant, lui dit le bûcheron, qui, justement vint le voir ce jour-là. Pour que les fleurs, dont l'âme est compatissante, osent te braver ainsi à la face du ciel, il faut vraiment que tu sois coupable.

— Je... ne suis point avare.

— Oh ! oh ! tu es seul de cet avis. Après tout, ça te regarde. S'il t'arrive quelque malheur après ça...

— Un malheur ! interrompit le fermier, tu crois que...

— Ecoute donc ! Il y a, tu le sais bien, un *jeteux* de sorts dans le pays. Encore qu'on ne l'ait point vu, c'est sûr tout de même qu'il existe... Moi, pour conjurer le mauvais destin, je sais bien ce que je ferais.

— Que ferais-tu donc ?

— Je n'irais point par quatre chemins. Pour cette année, je donnerais tout l'argent du froment à la caisse des pauvres de la commune.

— Jamais ! trouve autre chose.

— Non, c'est le seul moyen, j'en réponds. Les lettres repousseront en même temps que les blés tant que tu ne seras pas décidé.

— Comment le sais-tu ?

— Ça va de soi ; réfléchis, puisque le sort est jeté sur tes champs.

Bref, il l'influença si bien qu'il réussit à le persuader, et pour la première fois de sa vie, Michel Mérieux fit une largesse aux malheureux.

Tout le monde commenta cette bizarre aventure, et chacun le fit à sa manière.

Seul, le rusé bûcheron sut à quoi s'en tenir, lui qui, pendant les claires nuits de mars, s'en fut semer, dans les champs du fermier, des graines de marguerites, de bluets et de coquelicots, sans être vu, si ce n'est par les étoiles, ni entendu, si ce n'est par un grillon.

Jean BARANCY.

En chemin de fer.

Un député de Lyon, M. Fleury-Ravarin, rapporteur des conventions de chemin de fer, a adressé dernièrement, au ministre des travaux publics, la réclamation suivante :

« Pour s'assurer la possession exclusive de » leur compartiment, certains voyageurs trou- » vent habile de disséminer leurs bagages sur » les banquettes afin de laisser croire aux » personnes qui se présentent après eux qu'il » n'existe plus de place libre. Cette petite su- » percherie est extrêmement désagréable pour » les voyageurs qui arrivent peu de temps » avant le départ des trains. Le personnel des » gares se trouve dans l'impossibilité absolue » de vérifier si les places marquées sont réel- » lement prises. »

André Balz, du *XIXe Siècle*, qui cite ces lignes, ne peut les approuver, estimant qu'on ne peut mettre en doute le droit de marquer sa place en chemin de fer, droit incontestable de celui qui a pris la peine d'arriver à la gare une demi-heure avant les autres. Du reste les instructions des compagnies, — en France du moins — sont formelles à cet égard et d'accord avec la jurisprudence des tribunaux. En chemin de fer, comme au théâtre, comme au concert, on a le droit absolu, entre des places également libres, de choisir la meilleure et de la garder, pourvu, bien entendu, qu'on soit arrivé bon premier. Et ce droit ne nous paraît pas seulement légitime, mais précieux surtout pour les faibles, pour les enfants, pour les femmes, pour les malades. La doctrine contraire, c'est le triomphe du plus fort ou du plus agile, c'est la querelle et le pugilat s'installant à demeure sur les quais d'embarquement au départ de tous les trains.

Après avoir ainsi critiqué la réclamation du député de Lyon, sur ce point, le chroniqueur que nous citons reconnaît qu'il y a en effet des gens égoïstes dont l'idéal est de s'installer à tout prix et bien à leur aise, avec leur famille ou leurs amis, afin d'être en wagon comme chez eux.

« Vous est-il arrivé quelquefois, dit-il, de monter la nuit, en cours de route, dans un compartiment de première ou de seconde classe ? Aux vagues lueurs de la lampe tamisées par le petit écran bleu soigneusement rabattu, vous apercevez noyées sous un flot de châles ou de couvertures, des formes indécises dont vous ne pouvez, dans la pénombre, déterminer l'âge, le sexe ou la nationalité. Mais si vous avez le malheur de chercher à vous asseoir, même en vous faisant tout petit, le tas grogne et gronde sourdement jusqu'à ce qu'il éclate. Pour un rien, on vous jetterait par la portière.

» Car celui ou celle que vous avez dérangés